

Gabriel de SEINEMONT
Que faut-il penser des Foyers de Charité ?

Depuis plusieurs années, les retraites prêchées dans les Foyers de Charité, et particulièrement à Châteauneuf-de-Galaure, sont l'objet de mises en garde émanant de divers milieux traditionalistes.

Ces critiques ne manquent pas d'émouvoir des personnes impressionnées par le bien qu'elles voient se faire dans les retraites des Foyers de Charité. Ce bien est réel, et il n'est pas question de le nier. Mais il importe de savoir s'il est substantiel ou accidentel dans l'influence exercée par les retraites en question. En tout état de cause, ce bien est suffisamment apparent pour expliquer l'émotion et le désaccord de nombreuses personnes de bonne foi qui, appréciant les Foyers de Charité, ne comprennent pas les mises en garde dont ceux-ci font l'objet.

Nous croyons donc utile d'aborder ici ce sujet, en priant le Saint Esprit pour que l'exposé des carences des Foyers de Charité soit pour ces personnes, non une occasion de scandale, mais une source de lumière.

L'enseignement dispensé dans les retraites des Foyers de Charité est-il orthodoxe ?

Les mises en garde dont les Foyers de Charité font l'objet se fondent essentiellement et principalement sur les graves insuffisances et les erreurs contenues dans l'enseignement qui y est dispensé. Le premier devoir d'un prédicateur de retraite est d'enseigner la vérité. Rien donc de plus naturel que de déconseiller la fréquentation des retraites qui dispensent un enseignement erroné.

Tout le problème consiste donc à savoir si tel est le cas des retraites des Foyers de Charité. C'est ce que nous rechercherons en étudiant soigneusement le dossier intitulé **Notes d'un retraitsant**, où il est certifié que : « Ces notes ont été prises au cours de plusieurs Retraites prêchées par le Chanoine Finet au Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure ». Ce dossier est imprimé à Châteauneuf-de-Galaure et était remis, au moins jusqu'en 1973, aux retraitsants ou sympathisants, par le bureau d'accueil du Foyer de Charité. Les nombreux arguments qui suivent sont fondés sur ce compte-rendu et appuyés sur des références précises. On a même dû se limiter dans les citations et les envois au texte à propos de chaque argument, afin de ne pas alourdir cette étude.

1) Les retraites de Châteauneuf omettent toute vraie prédication du salut éternel.

On conviendra qu'il ne s'agit pas là d'une question mineure, mais du but même de la vie. Lorsque le chanoine Finet y fait allusion, c'est pour se moquer de la prédication traditionnelle du salut personnel. Cf. p. 20 : il ridiculise « le christianisme, compagnie d'assurance ». Pages 29 et 40 : il se moque de l'expression pourtant irréprochable au point de vue théologique : « je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver », que saint Louis Marie de Montfort - dont le chanoine Finet se réclame par ailleurs - faisait chanter à ses Vendéens. Il est beaucoup plus rassurant de prêcher le "salut" collectif à la mode chez les modernistes, ce qui permet de diluer la responsabilité personnelle devant Dieu dans un vague sentiment de culpabilité collective qui n'engage ni à la contrition surnaturelle ni à l'amendement de la vie. Le chanoine Finet ne soutient-il pas que « nous ne sauvons notre âme qu'en nous sauvant collectivement » ? (p. 10) Est-ce donc que nous serons jugés sur la conscience de notre voisin ? Certes, la charité nous fait une obligation de tout faire pour coopérer au salut de l'âme de nos frères. Mais c'est la nôtre qui sera pesée dans la balance de la justice divine à notre jugement particulier.

Il est logique que la conception du salut "communautaire", développée par le chanoine Finet, ait pour conséquence une théologie "communautaire" des moyens de salut. « Tous les sacrements sont communautaires, et en particulier la confession (...). On se confesse en quelque sorte devant l'assemblée des fideles (...). Et on reçoit un pardon communautaire : parce que LA FAUTE EST UN ATTENTAT CONTRE LA VIE COMMUNAUTAIRE. » (p. 215) « Le but n'est pas de se mettre en règle ». (p. 217).

Dans la ligne d'expressions aussi équivoques, l'honnête retraitsant n'aura que trop la tentation de conclure que, pour se "sauver", il faut d'abord ne pas « s'opposer à l'esprit fraternel et de collaboration », « rentrer dans l'esprit d'équipe » (p. 117). Tout le reste, et en particulier la nécessité de conformer sa vie à la loi morale pour arriver au salut, le retraitsant l'oubliera, malgré le bref rappel de « l'aspect juridique de la question » (p. 110). Il l'oubliera, d'une part parce que ce rappel d'une vérité centrale du christianisme - « Celui-là m'aime, qui garde mes commandements » (Jn 14/21) - est accompagné d'une véhémence mise en garde contre « l'attitude de crainte du juge et du législateur » qui aboutit au "pharisaïsme" ; d'autre part, surtout parce que l'exhortation à rentrer dans "l'esprit d'équipe" en tournant le dos à l'"individualisme" constitue le leitmotiv de la prédication, et apparaît véritablement comme **l'essence de la vie chrétienne**.

Page 61 et suivantes, le but de la vie est passé sous silence, alors même que l'on évoque « le problème capital de savoir pourquoi on naît, on vit, on meurt ». De même à la p. 98, on donne une définition bien vague du salut : « le relèvement de l'homme qui fait retour à l'unité ».

Page 208, en conclusion de la conférence sur l'amour fraternel d'après l'Évangile, le chanoine Finet cite les paroles du Christ aux élus et conclut : « Il donne la gloire à ceux qui ont pratiqué la charité fraternelle. »

On aurait aimé que cette conclusion fût plus complètement évangélique et citât aussi les paroles du Christ aux réprouvés : « Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel. Car j'ai eu faim... ». Il y a là une omission qui est grave dans une prédication qui prétend évoquer "l'amour fraternel d'après l'Évangile". La divine pédagogie de Notre Seigneur, qui connaissait le cœur humain mieux que tous les prédicateurs, ne croyait pas pouvoir se dispenser d'invoquer la crainte des châtiments pour incliner l'homme corrompu à l'observation des commandements et le disposer à la charité fraternelle.

2) Ces retraites omettent la prédication de la crainte de Dieu, et ne prêchent que l'amour.

Notre Seigneur n'a pas fait une telle sélection dans sa prédication évangélique, comme le remarque le chanoine Finet lui-même à la page 83 ; il a été imité en cela par les Apôtres, les Pères de l'Eglise, les grands missionnaires, etc. Aussi est-il très regrettable que le chanoine Finet en vienne à tourner en ridicule l'enseignement de la crainte de Dieu. Ceci est une grave imprudence, car la sainte crainte de Dieu est indispensable n'est-ce pas le début de la sagesse (Ps 110/10) ? Le premier degré d'humilité (Règle de saint Benoît) ? Le gage de la miséricorde de Dieu (Magnificat) ? Le moyen de ne jamais pécher (Eccl 7/40) ; de ne pas apostasier dans la persécution (Mt 10/28) ? Le moyen d'arriver à la vie éternelle (Pr 14/27 ; 19/23) ? L'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ ne nous dit-elle pas que : « *Celui qui est peu touché de la crainte de Dieu ne persévèrera pas dans le bien, mais il tombera dans les pièges du démon.* » (1/24) ?

Mais le chanoine Finet semble faire fi de tout cela et s'escrier contre « *la religion de crainte* », le « *Dieu-vautour du jansénisme* » (p. 37, 42, 64), « *l'individualisme* » (p. 40) et « *le pharisaïsme* » (p. 110). D'après lui, il ne faut pas avoir « *peur du péché* » (p. 170) mais obéir à Dieu seulement par amour. Ne croirait-on pas que le chanoine Finet connaît mieux l'homme que Notre Seigneur Jésus-Christ, qui n'a pas hésité à prêcher l'enfer et la crainte de Dieu des dizaines de fois ? Le chanoine Finet va même jusqu'à soutenir que « *l'amour filial et la crainte servile sont incompatibles* » (p. 106) ! Ceci constitue une grave équivoque. Elle peut signifier que la crainte de la peine (crainte servile) ne saurait demeurer avec la charité. Cette assertion est une erreur réfutée par saint Thomas 19, 6), qui déclare que « *la crainte servile est un don du Saint Esprit* » et « *qu'elle n'est pas enlevée par la présence de la charité* ». En effet, explique-t-il, « *la crainte de la peine vient de l'amour de soi* » et n'est donc incompatible avec la charité que pour celui « *qui fait de l'amour de son propre bien, sa fin* ». Mais elle est incompatible avec la charité pour celui qui « *s'aime lui-même* », sans « *mettre sa fin dans ce bien propre* ». C'est pourquoi « *UNE TELLE CRAINTE DE LA PEINE, conclut-il, PEUT DEMEURER AVEC LA CHARITÉ* ».

On la désigne ordinairement sous le nom de "**crainte simplement servile**", pour la distinguer de la "**crainte servilement servile**", qui est incompatible avec la charité.

La crainte simplement servile est donc bonne et **dispose** à la crainte filiale, qui est la crainte d'offenser le Père. Celle-ci, "**dans sa perfection**", c'est-à-dire quand l'âme est détachée de toute attache au péché, "met la crainte dehors" (I Jn 4/18). En effet, lorsque l'âme est parvenue à ce degré, elle ne s'aime plus qu'en Dieu, et la crainte qu'elle a d'être séparée de Dieu n'a plus rien de servile, mais c'est une crainte toute filiale qui se confond avec la charité, comme le démontre saint Thomas.

C'est sur ce point que joue le chanoine Finet pour opposer artificiellement amour filial et crainte servile. Le sens acceptable de l'équivoque est en effet : *l'amour filial* (dans sa perfection qui est la perfection de la charité) *et la crainte servile sont incompatibles*. Le chanoine Finet, qui cite le passage de saint Jean que nous reproduisons ci-dessus, ne donne pas à cette précision capitale : « *dans sa perfection* », toute l'importance qui est la sienne.

En plus du point de vue strictement théologique, on peut remarquer que c'est une grande imprudence que d'insinuer une opposition foncière de l'amour et de la crainte à des auditeurs dont il est clair qu'ils ne sont pas parvenus, pour l'immense majorité, à la perfection de l'amour. Mieux vaut s'en tenir au sage enseignement de saint Ignace : « *Bien que nous devons surtout désirer que les hommes servent Dieu, notre Seigneur, par le motif du PUR AMOUR, nous devons cependant louer beaucoup la crainte de la divine Majesté ; car, non seulement la crainte filiale est pieuse et très sainte, mais la crainte servile même, lorsque l'homme ne s'élève pas à quelque chose de meilleur et de plus utile, l'aide beaucoup à sortir du péché mortel ; et, lorsqu'il en est sorti, il parvient facilement à la crainte filiale, qui est tout agréable et chère à Dieu, parce qu'elle est inséparablement unie à son amour.* » (Exercices spirituels, n° 370.)

Cette doctrine est celle même que le Magistère a approuvée en condamnant les erreurs des protestants et des jansénistes, qui tenaient la crainte servile pour mauvaise. On la retrouve constamment dans le Magistère ordinaire. Voici ce qu'en dit le Pape Pie XII « *Il est vrai que le désir du ciel est un motif en soi plus parfait que la crainte des peines éternelles ; mais il ne s'ensuit pas que ce soit pour tous les hommes aussi le motif le plus efficace pour les retenir éloignés du péché et pour les convertir à Dieu.* » (Le 23 mars 1949.)

3) Ces retraites, en particulier, omettent une efficace prédication de l'enfer.

Il est bien vrai qu'on y fait allusion, mais en passant et accidentellement (p. 41, 90, 221), avec des expressions ambiguës qui ne semblent pas de nature à mouvoir efficacement les intelligences et les volontés. Par exemple : « *l'enfer n'est qu'un produit du non-amour* » (p. 74) ; « *la vie de dispute, c'est de l'enfer commencé* » (p. 78) ; « *jamais le non-amour ne pourra atteindre Dieu. C'est sa damnation* » (p. 89) ; « *Celui qui ne prie plus va en lui (et non en Dieu), c'est-à-dire se dirige vers l'enfer (séparation d'avec Dieu)* » (p. 175). Si l'on ajoute que toute allusion à la peine des sens est exclue, comment ne pas voir que ces néologismes et ces banalités sont peu capables de toucher un pécheur ? Il est insuffisant de dire que l'enfer, c'est la séparation d'avec Dieu, car ici-bas déjà l'homme en état de péché mortel est séparé de Dieu ! Le chanoine Finet dit bien que « *l'Enfer même crie la gloire de Dieu* » (p. 51), mais il ne dit pas que c'est par l'exaltation de la justice divine. Il dit bien aussi que Jésus en a parlé souvent (p. 83), mais il se garde bien de l'imiter et n'applique guère la pensée de ses auditeurs à considérer ce qu'est cette terrible réalité. Bien plus, non content d'exclure toute méditation sérieuse de cette vérité, il semble même parfois l'édulcorer ou l'escamoter comme si elle le gênait. Par exemple : p. 92, à propos de la chute de Lucifer, qui est simplement « *précipité HORS DU CIEL* » et p. 208, où, pour mettre en évidence l'importance du précepte de la charité fraternelle, le jugement dernier est évoqué uniquement sous l'angle des récompenses attachées à son observation, mais non sous celui des peines liées à son mépris.

Or, que nous dit l'Eglise sur cette prédication de l'enfer ? « *Voilà des vérités que les pasteurs doivent redire aux fi-*

dèles **le plus souvent possible** » (Catéchisme du Concile de Trente, c. 8, § 5).

« Mon Père, prêchez **très fréquemment** les grandes vérités du salut : prêchez surtout l'enfer. Dites **clairement** et avec une voix puissante **la vérité entière sur l'enfer**. (...) L'enfer est le grand missionnaire du ciel. » (Pie IX, cité par Jose-Ricart Torrens, *Du nombre des élus*, chap. IV in fine).

« *La prédication des premières vérités de la foi et des fins dernières, non seulement n'a rien perdu en nos jours de son opportunité, elle est devenue plus que jamais nécessaire et urgente. Même la prédication de l'enfer. (...) L'Eglise a, devant Dieu et devant les hommes, LE DEVOIR SACRE de l'annoncer, de l'enseigner SANS AUCUNE ATTENUATION, telle que le Christ l'a révélée, et il n'y a aucune circonstance de temps qui puisse éliminer la rigueur de cette obligation. Elle LIE EN CONSCIENCE CHAQUE PRETRE (...).* » (Pie XII, le 23 mars 1949.)

N'y a-t-il rien de plus fort et de plus clair ? Cette obligation qui lie en conscience, chaque prêtre, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle lie aussi le chanoine Finet et les prédicateurs des Foyers de Charité.

4) On peut regretter que ces retraites ne disent rien du petit nombre relatif des élus.

C'est là pourtant une doctrine commune soutenue par tous les Pères de l'Eglise qui en ont traité, par l'ensemble des théologiens jusqu'au XIX^e siècle, par tous les grands prédicateurs, y compris saint Louise-Marie Grignon de Montfort dont le chanoine Finet se réclame. La Tradition a toujours soutenu que cette doctrine est clairement annoncée par Notre Seigneur Jésus-Christ : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Mt 20/16 et 22/14) ; et *la porte étroite* (Lc 13/23-30 ; Mt 7/13). Or, seule allusion qui est faite à ces textes donne lieu à une interprétation contraire à la Tradition (p. 32). On y entend les élus de Dieu, non dans le sens de ceux que Dieu a prédestinés au salut, mais dans celui d'une "élite" apostolique (les "choisis") : « *L'élite n'est pas formée pour elle-même, mais pour porter témoignage dans la grande masse. LA FOULE EST APPELEE, PEU SONT CHOISIS (...)* [Jésus] *veut sauver le monde, mais par ceux qui sont choisis.* » (p. 32) C'est évidemment plus rassurant.

Voici ce que dit le Père Pegues, o.p., dans son commentaire de l'article de la Somme Théologique de saint Thomas (I, 23, 7 ad 3) où le Docteur Angélique s'applique à montrer la convenance théologique de la doctrine traditionnelle du petit nombre relatif des élus :

« *Que dirons-nous de cet enseignement du saint Docteur, qui n'est évidemment que l'expression même de la vérité proclamée par Notre Seigneur dans l'Evangile ? L'on se plaint que le sel de l'Evangile s'est affadi dans le monde. NE SERAIT-CE PAS QU'ON A TROP MASQUE OU TOTALEMENT DENATURE CE GRAND ENSEIGNEMENT QUI AVAIT ETE JUSQU'ICI CELUI DE L'EGLISE ? Il se peut que si on le remettait un peu plus en honneur, les hommes se rassureraient moins en regardant du côté du grand nombre et en se disant : il faut faire comme tout le monde ! On se reprendrait à étudier les saints (qui constituent le petit nombre), - à les aimer, - à les vouloir inviter ; - et la vie chrétienne ne pourrait qu'y gagner, semble-t-il.* » (vol. I, p. 395.)

5) Ces retraites soutiennent ouvertement la théorie de « l'illumination finale ».

Voici en effet ce que l'on peut lire à la page 113 du compte rendu que nous utilisons : « *On a tout lieu de penser que l'âme se réfugie progressivement au fond du corps ; et dans cet état de mort apparente, L'AME EST ILLUMINEE DE GRACES, alors qu'elle commence à se détacher de la chair. Elle est alors plus sensible à l'action de Dieu, à l'action et à l'intercession de l'Ange Gardien et de la Sainte Vierge. NOUS DEVONS CROIRE ET PENSER QUE DES MULTITUDES D'AMES SONT "REDEMPTEES" A CE MOMENT-LA ; dans une mystérieuse adhésion intérieure d'Amour.*

Or **cette curieuse théorie a été mise à l'Index** le 5 mars 1936, par la prohibition d'un livre où elle figure à côté de la thèse du grand nombre des élus. Voici comment ***l'Osservatore Romano*** (du 6 mars 1936) commente cette mesure :

« *On défend en outre dans ledit volume, EX PROFESSO, une étrange théorie concernant une prétendue illumination spéciale que les âmes humaines recevraient de Dieu au moment de leur séparation du corps, et grâce à laquelle elles se convertiraient intimement et parfaitement au Créateur et seraient ainsi justifiées et sauvées.*

« *Il n'est pas nécessaire, certes, de beaucoup de paroles pour faire comprendre combien grave est le danger caché sous ces théories qui, non seulement n'ont aucun fondement dans la Révélation, mais sont même en contradiction avec elle et avec le sentiment commun de l'Eglise.*

Que penser de retraites qui enseignent *ex professo* ce que l'Eglise met à l'index ? C'est au moins d'une grande témérité et d'une redoutable légèreté qu'il faut parler :

Combien serait terrible la déception de celui qui, ayant admis qu'une soi-disant "illumination finale" arrange tout, ne trouve, si cette hypothèse s'avère fausse, que le sinistre éclat du feu de l'Enfer ! » (Jose Ricart Torrens, **Du nombre des élus**, p. 15.)

6) Ces retraites établissent les âmes dans le quiétisme.

Les prédicateurs les rassurent en effet le plus possible sur leur salut éternel, et paraissent oublier que le quiétisme a été condamné par l'Eglise, chez Molinos (Dz 1227, 1232, 1277) et Fénelon (Dz 1327 et sq.). Suit, par exemple, p. 45 : « *Dieu m'aime TEL QUE JE SUIS. (...) Dieu nous aime pécheurs, tels que nous sommes.* » Alors pourquoi se convertir ?

Page 77 : « *Le ciel est déjà gagné. Nous avons droit au ciel.* » Dire que le ciel est déjà gagné est hautement équivoque. Le Concile de Trente ne jette-t-il pas l'anathème à qui se tient pour rigoureusement certain de son salut (Dz 805 et 825) ? En outre, nous n'avons aucun droit par nous-mêmes au ciel, même depuis "la victoire pascale de Jésus", mais seulement en raison des mérites de Notre Seigneur, et si nous nous convertissons à Lui et embrassons sa Croix.

Page 83 : Le chanoine Finet fait allusion au péché mortel, mais en s'abstenant - ici comme ailleurs - de parler de ses conséquences éternelles.

Page 107 : « Faut-il dire "Si tu ne vas pas à la Messe, tu fais un péché mortel" ? Mais non ! Il faut que les hommes aillent à la Messe, non par peur du péché, mais PAR AMOUR. » On se demande alors pourquoi l'Eglise a fait du précepte dominical une obligation *sub gravi*, sous peine de péché grave ?

N'agir en tout et pour tout que par amour, c'est le fait des saints parvenus aux cimes de la perfection. Mais prétendre enseigner dans une prédication populaire la nécessité rigoureuse du "pur amour", en écartant explicitement tout recours à la crainte, c'est une position que l'Eglise a condamnée dans le faux mysticisme de Fénelon et de Mme Guyon, lors de l'affaire du quiétisme.

7) Dans ces retraites, on emploie un langage nouveau, une quantité impressionnante de néologismes barbares.

C'est là un signe non équivoque de mépris - au moins pratique - pour la Tradition. Saint Paul écrit en effet à Timothée : « Garde le dépôt de la Foi, en évitant les NOUVEAUTES PROFANES DE PAROLES » (I Tm 6/20). Citons seulement quelques expressions qui reviennent à toutes les pages :

« Une âme dans le désir d'amour » (p. 9) - « un dépassement d'amour » (p. 26) - « le dépassement dans le Christ Jésus » (p. 28) - « Jésus joue Amour » (p. 31) - « par le Pain, nous retrouvons le cœur du Père qui donne le pain » (p. 31) - « nous sommes tous les jours en "assemblément". Voilà l'Eglise » (p. 55) - « le prêtre [...] donne un lieu de présence au Christ sur l'autel » (p. 55) - « chic pasteur » (p. 65) - « il joue amour » (p. 78) - « dés-unité et non-amour » (p. 91) - « les anges déchus sont des anti-conceptions de Dieu » (p. 93) - « la conception immaculée de la matière, qui est Marie » (p. 93) - « la théologie de la matière immaculée » (p. 95) - « la matière sans assumption » (p. 95) - « acte de non-amour » (p. 98) - « désourcés » (p. 98) - « réunité » (p. 98 et 106) - « certains péchés désourcent, d'autres coupent le don » (p. 114) - « non-dépassement de soi » (p. 115) - « foi théologique et foi théologale » (p. 125) - « une saveur-Christ » (p. 171), etc.

Le chanoine Finet donne de la "**foi théologique**" la définition classique... de la vertu de foi théologale ! Quant à la "**foi théologale**", dans son sens, ce serait une mystérieuse « *adhésion de notre être tout entier, c'est-à-dire de notre personne à la Personne du Christ* ». C'est inédit, mais ce n'est pas là la foi théologale, qui est « un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine, sous l'influence de la volonté, mue par la grâce divine » (St Thomas, II-II, 2, 9).

Il est très imprudent d'introduire de nouvelles définitions qui ne correspondent à rien de précis. Le danger de confusion s'accroît si, pour se mettre à l'abri de toute critique, on scinde en deux une unique notion (celle de la foi divine) pour introduire deux notions distinctes, dont une seule est orthodoxe.

Oui, on peut dire que c'est du mauvais Teilhard, et que, si le Saint Office existait et fonctionnait comme il se doit, il en dirait sans doute aussi : « cela fourmille d'erreurs et d'ambiguïtés ».

8) Dans ces retraites, on fait l'apologie des méthodes nouvelles, du monde nouveau.

Le chanoine Finet s'acharne contre les structures vétustes, les routines, les conventions, etc., avec une telle insistance qu'il donne à penser qu'il a redécouvert le "vrai" catholicisme ! N'est-ce pas un certain orgueil spécifiquement moderniste et progressiste qui se fait jour dans cette attitude ?

Voir p. 3 : « *L'Eglise a besoin de se repenser ; de RETROUVER L'ESSENTIEL.* » - p. 4 : « *L'Eglise ne saurait s'endormir dans les routines anciennes* » - p. 24 : on insinue « *que les méthodes traditionnelles ne sauraient réussir dans la conversion de nos contemporains* » - p. 25 : « *les nouvelles méthodes inédites* », exigent de ne pas rejeter « *en bloc la mentalité nouvelle* », de parler « *avec le langage de notre temps et les valeurs affectives de la mentalité contemporaine* » - p. 26 : « *faire éclater les croûtes* » - p. 27 : « *l'Eglise en état de Concile* » - « *prendre des positions d'ouverture vis-à-vis de nos frères séparés* », ne pas s'accrocher « *aux formules et structures vétustes* », à ces « *formules sans âme* » - p. 28 : « *nous avons besoin d'être secoués par l'existentialisme où le communisme pour sortir de notre routine* ». - « *Sous la poussée du communisme, l'Eglise reprend conscience de la communauté* » - p. 29 : « *Aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, nous sommes passés à côté ! Nous avons eu une piété purement individuelle, ce qui est une DEVIATION TERRIBLE DU MESSAGE DU CHRIST* ». Quelles qu'aient pu être les formes revêtues au cours des âges par la plèbe des hommes d'Eglise, ils ne sauraient mériter, sur une période de trois cents ans, la qualification infamante de « *déviaton terrible du message du Christ* ». Cette qualification est même proche d'une grave hérésie, car l'Eglise étant divine, ne peut laisser ses enfants dévier gravement « du message du Christ » durant trois siècles.

C'est pourquoi, si les hommes d'Eglise ont toujours besoin de réforme, l'Eglise n'a jamais à « retrouver un essentiel » qu'elle aurait perdu. C'est pourtant ce que le chanoine Finet avance tranquillement (p. 3 et 28). N'est-ce pas la thèse progressiste qu'il accredit ainsi ? Nous aurions retrouvé à Vatican II le catholicisme perdu depuis le Concile de Trente - c'est-à-dire depuis trois ou quatre siècles, rien de moins ! Hélas, un tel langage est protestant, et il serait condamné très certainement si « le Concile » n'avait pas supprimé le Saint Office.

De même, p. 37 : « *Au XVIII^e siècle, par la crise du jansénisme, on a perdu la conception de Dieu-Amour.* » Mais le chanoine Finet semble oublier que les jansénistes ont été réfutés et combattus (entre autres) par les Jésuites, qui ont sauvé la France à ce moment. Ceux qui prônaient alors des « méthodes inédites », comme le chanoine Finet, les traitaient d' "ultramontains" réactionnaires !

Page 38 : « *Voici que l'humanité a commencé à réfléchir...* » Avait-elle attendu le XX^e siècle pour commencer ! De même, p. 40 : « *C'est là LE CENTRE de la révélation du Christ. Après UNE LONGUE PERIODE D'IN-COMPREHENSION, nous sommes en train de la retrouver* ». Grâce au chanoine Finet, l'Eglise retrouve donc le dépôt de la Révélation qu'elle avait perdu. Voilà qui est du Luther pur. De même, p. 65 : « *l'esprit communautaire se retrouve aujourd'hui, parce que depuis vingt ans, les chrétiens retrouvent le Père* ».

Pages 81-12 : « *Si nous LIBERONS LE CHRISTIANISME D'UN CERTAIN NOMBRE D'ERREURS, etc.* » Ceci va directement - remarquons-le - contre l'infailibilité de l'Eglise. Page 104 : « *peut-être notre époque est-elle en train de RE-*

PARER LE PECHE DE BABEL ? » Quelle modestie !

Page 105 : « *Voici la quatrième période, celle de l'EPANOUISSEMENT de l'Eglise au monde entier. Epoque d'Eglise dont le Concile actuel marque solennellement le début.* » Comment concilier cela avec le fait que le Pape ait dit que l'Eglise était en autodémolition ?

Avec une grande présomption et une profonde négligence de la Tradition, le chanoine Finet n'hésite pas à mettre sur le même plan l'ère de la nouvelle alliance ouverte par l'Incarnation du Fils de Dieu... et la miraculeuse période "postconciliaire", qualifiée de quatrième période de l'humanité. Nous touchons ici le fond de la pensée progressiste : dans l'esprit des novateurs, "le" Concile a inauguré une nouvelle "économie du salut" qui prétend égaler et dépasser celle que le Christ a définitivement établie et dont Il a confié l'**immuable** dépôt à son Eglise Sainte. La transmission de ce dépôt, c'est la Tradition. Le prétendu "temps de l'Eglise" du chanoine Finet est explicitement en rupture avec la période post-tridentine et n'est donc pas la continuation de cette transmission, de cette Tradition. De quelle Eglise s'agit-il donc ? Ce n'est plus celle qu'a fondée Notre Seigneur, mais sa caricature. Parler d'un "temps de l'Eglise" qui ne commence pas à la Pentecôte, mais à Vatican II, c'est faire voir que l'on parle d'une "Eglise" de l'homme et non de celle de Dieu.

Page 106 : « *Nous avons perdu le sens eschatologique ; les communistes nous obligent bien à le retrouver.* » On ne voit guère en quoi consiste ce rôle providentiel des communistes ? En tout état de cause, le chanoine Finet ne doit pas ignorer que l'eschatologie comporte d'abord l'enseignement du Salut éternel, du Ciel et de l'Enfer... que l'on minimise ou escamote à Châteauneuf.

Page 128, le chanoine Finet affirme que « *ce fut une très grande grâce pour l'Eglise d'avoir été jugée digne, en 1870, de perdre son pouvoir temporel* ». Ignore-t-il que c'est la thèse des sectes qui ont toujours cherché à amoindrir l'influence de l'Eglise, et qui savent parfaitement tout le bien qu'elle retire de son pouvoir temporel ? Aucun Pape n'a jamais soutenu une telle position si évidemment contraire aux intérêts de l'Eglise.

Page 175 : éloge imprudent des protestants contre les catholiques, etc.

On pourrait continuer la liste des citations montrant que la prédication du chanoine Finet est malheureusement entachée de progressisme et d'évolutionnisme, et induit à mépriser l'infaillibilité de l'Eglise et de sa Tradition Sacrée. Ce point - on en conviendra - est d'une extrême gravité.

9) Les retraites de Châteauneuf ne gardent qu'une partie des exercices de saint Ignace, comme le reconnaît (p. 106) le Chanoine Finet.

Voici ce que le Pape Pie XII pense de ce genre de découpage : « *C'est une triste redite que la liqueur perd de la force et la machine de la puissance quand on la dilue dans les eaux de la SUPER-ADAPTATION ou quand l'on démonte quelques PIECES FONDAMENTALES de l'engrenage ignatien* ».

Il fait de la super-adaptation, comme nous l'avons montré au (7) et au (8). En outre, bien qu'il reconnaisse explicitement l'importance des quatre étapes des Exercices, il démonte, non pas quelques-unes, mais presque toutes les pièces fondamentales des Exercices :

La première semaine (le but de la vie, le Salut éternel, le péché, les fins dernières).

La deuxième semaine (l'appel du Roi, les deux étendards).

La troisième semaine (la Passion et la Croix) est excessivement réduite (une seule conférence).

« *A Châteauneuf, c'est la troisième, et surtout la quatrième partie des Exercices qui forment le fond de la prédication* » (p. 106) Il y a la une dénaturaison complète des Exercices, et un mépris imprudent de la sagesse de toutes les méthodes ascétiques et mystiques qui font passer de la vie purgative (pénitence) à la vie illuminative (connaître et suivre Notre Seigneur) et - seulement alors - à la vie unitive (union d'amour avec Notre Seigneur). Restreindre la vie ascétique à une seule voie est une erreur condamnée par l'Eglise (Dz 1246) chez Michel de Molinos (1687).

10) Ces retraites donnent de l'amour des définitions erronées ou équivoques.

Il est regrettable que le chanoine Finet emploie à tort et à travers le mot "amour" sans jamais le définir clairement. De soi, amour ne signifie pas charité, car il n'y a qu'une charité qui est « l'amour surnaturel de Dieu par-dessus toutes choses, et de son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu ». Mais il y a plusieurs amours, selon le mot de saint Augustin, « *l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi a bâti la cité de Dieu; l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu a bâti la cité du Diable.*»

La charité est surnaturelle et elle est ordonnée (cf. saint Thomas, II-II, 26, 1 corps). Or rien n'indique que l' "amour" du chanoine Finet soit tel. Au contraire, ce dernier paraît mépriser toutes les distinctions classiques en la matière et ne dit nulle part, comme saint Thomas, que tout amour n'est pas bon (I-II, 27, 1 ad 1). En effet, l'amour est mauvais lorsqu'il tend vers ce qui n'est qu'un bien apparent ; de plus, c'est l'amour désordonné de soi qui est la cause de tous les péchés (I-II, 77, 4, corps).

Le chanoine Finet utilise par contre nombre d'expressions équivoques : p. 9 : « *le désir d'amour* », qu'est-ce donc ? - p. 15 : la distinction **agapé-éros** (amour d'oblation, amour de captation), qui est fondée, ne contribue pas ici à clarifier les choses, car elle n'est pas accompagnée de la définition précise de l'amour ; dire en effet que « *l'amour d'oblation c'est l'amour qui se donne* » n'explique pas ce qu'est l'amour ni ce qu'il est censé donner. Alors que les philosophes et les théologiens disent simplement : « aimer quelqu'un, c'est lui vouloir le bien ».

Page 33 : « *l'amour est dans une projection en avant, sans qu'on ait à s'inquiéter du résultat. Le résultat, c'est un déchet que vous allez évacuer au moment de votre mort. Vous ne serez pas jugés sur le résultat. Vous serez jugés sur votre mouvement d'amour.* » Voici qui est hautement équivoque, car :

1° De quel amour s'agit-il ?

2° Le résultat de la charité, si c'est d'elle dont il est question, ce sont les œuvres, il faut donc s'en inquiéter.

3° Ces œuvres nous suivent à la mort : « opera enim illorum sequuntur illos » (Ap 14/13).

4° Nous sommes juges sur elles, car elles sont la preuve de la charité : Celui qui m'aime dit Notre Seigneur, garde mes commandements ». (Jn 14/21) Tout est donc faux dans cette phrase, car si l'on était jugé sur le « mouvement d'amour », sans plus de précisions, les grands pécheurs seraient de grands saints au Ciel, car ils ont beaucoup aimé... mais dans le désordre !

Poursuivons, p. 42 : « *Les images de la télévision ne sont que des reflets de l'Amour.* » Une certaine pourriture télévisée moderne perait elle pour le chanoine Finet un reflet de la divinité ? - p. 65 « *la connaissance d'amour* », qu'est-ce donc ? - p. 66 : « *En amour, dans la vie, il n'y a pas de truc, il faut s'engager* ». Mais ne peut-on pas dire que l'adultère est très engagé ? - p. 91 : « *l'Amour, c'est de consentir s'unir* », mais a quoi ? A Dieu d'abord et aux autres, par relation a Dieu ? Alors cela s'appelle la Charité. A la créature ? C'est le péché. - p. 178 : il n'y a pas de « *manque de charité envers la paroisse* » à ne pas assister à la Messe paroissiale, contrairement à ce que déclare le chanoine. Il faut au contraire fuir sa paroisse si la Foi y est en danger.

11) Dans ces retraites, on donne du péché des définitions équivoques ou erronées.

On n'y donne jamais la véritable définition, si simple, du Catéchisme : « le péché actuel est **la transgression de la loi de Dieu**, sciemment et librement commise » (Catéchisme du cardinal Gasparri, p. 560). Mais le chanoine Finet n'aime guère les définitions précises, semble-t-il.

\$ Le 'péché, c'est « *tuer l'amour, faire la tête* » (p. 39). - « *Le péché n'est autre chose qu'une dislocation entre la vie et l'amour* » (p. 41). - « *Le péché, c'est cela : c'est l'atteinte à l'amour* » (p. 74). - « *La médiocrité ou la tiédeur - c'est la même chose - est un "abcès de l'âme"* (saint Ignace). *C'est notre grand péché* » (p. 81). - « *Il y a dans le monde un énorme travail de désunité, c'est-à-dire de péché, de non-amour* » (p. 89). - « *[Les démons], du fait de leur péché, sont maintenant en quelque sorte liés à la matière pour l'empêcher d'entrer en union avec Dieu, pour lui interdire d'être spiritualisée. L'empire des démons, c'est la matière, la pure matière* » (p. 94).

Comme on le voit, il y a une équivoque à chaque mot, c'est presque du Teilhard-fiction !

Le péché, c'est un acte de non-amour » (p. 98). - « *Le péché est une maladie réelle, accompagnée d'une répercussion sociale et aboutissant à un repliement sur soi* » (p.109). - « *Le péché consiste à refuser de se mettre à la fois en état de réceptivité devant Dieu et en état de don devant le prochain* » (p. 113). - « *Est-ce que j'entre dans l'esprit d'équipe ? c'est cela mon vrai péché* » (p. 117). S'opposer à une "fraternité" de type maçonnique, serait-ce aussi, pour le chanoine Finet, un vrai péché ?

Et encore, p. 215 : « *la faute est un attentat contre la vie communautaire* ». Et les péchés contre Dieu ? Le libéralisme, le naturalisme ? Et les péchés solitaires ? Bagatelles ! Le grand mal, paraît bien être de ne pas entrer dans "la société de pensée moderne, de se raidir sur des positions dogmatiques. Dans cette ligne, il serait aisé de conclure : les intégristes sont les pires ennemis de l'Eglise. Ne refusent-ils pas l' "esprit d'équipe", la "vie communautaire" et les autres "exigences postconciliaires" ?

Tout cela est faux et pernicieux, car le péché, ce n'est pas le non-amour, mais un amour désordonné, l'amour d'un bien apparent.

Comme le chanoine Finet n'a pas clairement défini la charité, il ne peut non plus définir clairement le péché : de même que la charité n'est pas n'importe quel amour, de même le péché n'est pas "le refus de l'amour" en général.

12) Dans ces retraites, on ne prêche pas la haine du péché, on en minimise la gravité à tout instant.

Page 12 : phrase équivoque laissant entendre que le péché est un moyen normal pour aller à Dieu : « *il ne faut pas demander leur suppression, mais d'aller à Dieu à travers eux. A travers nos péchés...* ». - p. 27 : « *Se fabriquer une sorte de morale subjective, ce serait compromettre le message du Christ et aboutir au néant.* » Le péché ? L'enfer ? Allons donc ! Le néant est bien moins gênant ! - p. 45 : « *Dieu nous aime pécheurs, tels que nous sommes* » ; c'est commode, mais c'est inexact, car Dieu ne nous aime jamais en tant que pécheurs. « *Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité* » (Ps. 5/7). - « *Il fallait que saint Pierre aille au fond du péché pour pouvoir nous parler de la miséricorde de Dieu.* » Combien de grands saints en ont parlé éloquentement, qui n'ont jamais péché mortellement ! - p. 126 : pour le chanoine Finet, la gravité du péché vient de ce qu'il peut mener à la perte de la Foi. Mais l'enfer éternel ? Mais l'offense à la Majesté infinie de Dieu ? - p. 138 : le chanoine Finet, à propos du péché, parle de « *finir par la culbute* ». Mais dans quoi ? - p. 170 : il ne faut pas parler de péché mortel à propos de l'obligation dominicale, il ne faut pas y satisfaire « *par peur du péché* ». Le chanoine Finet prendrait-il les catholiques pour des archanges ? - p. 216 : « *l'orgueil est le péché qui damne* ». Mais les autres péchés mortels ?

Il n'est d'ailleurs pas surprenant que le chanoine Finet n'enseigne pas la haine du péché, car comment haïr un rien, un non-être, un "non-amour" inconsistant ?

13) Dans ces retraites on paraît mépriser le respect des commandements de Dieu et la doctrine, en les traitant de légalisme et de formalisme.

Page 3 : le chanoine Finet s'élève contre l'esprit missionnaire des Occidentaux qui apportent en Asie « *un christianisme durci à travers leurs habitudes occidentales* », et qui ne pourront jamais « *convertir l'Orient avec un tel juridisme* ». D'ailleurs « *nous condamnons beaucoup trop, par formalisme* ». - « *Ce n'est pas un formalisme qu'il faut leur donner, mais la charité du Christ* ».

On sait que l'opposition artificielle du juridisme et de la charité est un vieux cheval de bataille moderniste.

Page 4 : On exhorte les retraitants à « *abandonner leurs attitudes, leurs habitudes, leurs légalismes* ». Est-ce que l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise est un de ces "légalismes", une de ces "routines anciennes" dans lesquelles « l'Eglise ne saurait s'endormir » ? Sans doute cette idée n'est-elle pas clairement celle du chanoine Finet. Mais c'est ce que ses auditeurs seront amenés à conclure, à l'entendre dépenser son énergie oratoire contre le "légalisme" des siècles passés.

Page 18 : on oppose arbitrairement la loi, qui n'est respectée qu'extérieurement, et une « *vocation inférieure de vie* » qui veut tout et rien dire.

Page 24 : « *Le chrétien n'est pas d'abord un apologiste dans ses rapports avec les non-chrétiens* ». Mais pourquoi Notre Seigneur dit-Il à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations... » ?

Page 25 : « *Notre juridisme et nos habitudes routinières* », « *les formalismes anciens et les juridismes* » seraient les principaux responsables des "réactions" existentialistes et communistes, contre ces "formules sans âme".

Page 27 : on affecte de mépriser les « *dangers que courent l'ordre et la loi* », et on les oppose à « *la volonté d'authenticité et de loyauté dans l'existence* » des jeunes. On exhorte à ne pas défendre « *les structures vétustes* » (lesquelles ?) pour ne pas « *provoquer une révolte, BIEN NATURELLE EN SOI, contre ces formules sans âme* ».

Page 110 : on affiche un certain mépris de l'aspect « *juridique* » du péché, ceci sous couvert de combattre le « *pharisaïsme* » des « *pêcheurs de catalogue* » ! Mais cette sortie du chanoine Finet fait étrangement penser à la 6^e proposition de Luther, condamnée par Léon X dans la Bulle *Exsurge Domine* (Dz 746) et anathématisée par le Concile de Trente dans le 5^e canon concernant la pénitence (Dz 915), proposition soutenant que la contrition obtenue par un diligent examen de conscience ou « l'on repasse les années de sa vie dans l'amertume de son âme, en pesant la gravité, la multitude, la laideur des péchés, la perte de la béatitude éternelle et le droit à l'éternelle damnation, cette contrition rend l'homme **hypocrite** et davantage pécheur. »

Page 217 : « *Le sacrement de pénitence n'est pas une assurance contre les risques du péché.* » Heureusement pour les pécheurs pardonnés qui sont au Ciel grâce à la Confession, il n'en est pas ainsi ; cette phrase est gravement équivoque et l'un des deux sens possibles est hérétique. Si elle veut signifier que le sacrement de pénitence n'est pas un moyen institué pour permettre de pécher sans risques, avec la certitude d'un pardon automatique, rien de plus orthodoxe. Mais si elle veut insinuer qu'elle n'est pas le moyen normal et nécessaire (au moins *in voto*) institué par le Christ pour accorder le pardon au pécheur repentant, elle va contre la doctrine catholique exposée en particulier par le Concile de Trente (Dz 894, 897).

14) Dans ces retraites, tout est ambigu lorsqu'il s'agit de la joie chrétienne.

Par exemple, p. 7 : la joie est une condition indispensable pour faire une bonne retraite. Et la douleur d'avoir offensé Dieu ? N'est-elle pas nécessaire à la conversion ?

Page 11 : « *Le grand péché, c'est le repliement sur soi, générateur de tristesse* ». Ceci est bien équivoque, puisque l'examen de conscience est nécessaire pour déterminer la contrition qui est la douleur d'avoir offensé Dieu ; laquelle douleur doit être "appréciativement souveraine" !

Page 31 : « *Jésus apporte la séduction de son amour* ». Voici qui est encore équivoque, car cette séduction passe par la croix, qui n'est pas si séduisante à première vue. La joie chrétienne - il faut le dire - est surnaturelle.

Page 139 : « *Quand on voit un chrétien, un vrai, il est tout de suite accepté* ». Mais que dire de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été crucifié, et des millions de martyrs mis à mort pour leur foi ? Acceptation bien mitigée, en vérité. Il ne faut pas oublier que « c'est de la croix que découlent les suavités célestes ». (Imitation de Jésus-Christ, II, 12.)

15) Ces retraites semblent favoriser une fausse conception des rapports de la nature et de la grâce.

Par exemple, p. 30 : « *On ne fait pas du surnaturel véritable sur du naturel tordu* ». La *gratia sanans* a précisément pour fonction de redresser la nature déchuée ; c'est pourquoi une telle phrase peut favoriser l'hérésie pélagienne. De même, p. 128 : « *ce que Dieu aime chez l'homme, c'est l'homme* ». Quel orgueil peut se cacher sous une telle conception ! Car Dieu n'aime la nature humaine qu'en tant qu'Il en est le créateur, qu'elle tire toute sa bonté de Lui, et ce qu'Il aime dans un homme, ce sont ses propres dons de nature et surtout de grâce.

16) Dans ces retraites, on emploie constamment des expressions équivoques pour désigner la Sainte Eucharistie.

Pages 9, 38, 40 et 220 : la Sainte Eucharistie, c'est « *le pain* » (avec ou sans majuscule). Il est très dangereux de désigner systématiquement le Corps du Christ par des expressions favorisant les hérésies protestantes. Que peut bien signifier une phrase pareille : « *Par le Pain, nous retrouvons le cœur du Père qui donne le pain* » (p. 38) ?

Ce danger est accru par des expressions assez floues sur le sacerdoce sacramentel et la présence réelle : « *Le prêtre, c'est celui qui, par son sacerdoce donne PRESENCE au Christ, donne UN LIEU DE PRESENCE AU CHRIST SUR L'AUTEL* » (p. 55). De telles expressions sont en effet susceptibles d'une interprétation protestante ou moderniste, réduisant la "présence" à une "présence symbolique", dont le "lieu" serait le "pain".

A ces seize points, on pourrait ajouter deux éléments extrinsèques qui confirment l'analyse directe de la prédication.

17) Le Très Révérend Père Vallet, fondateur des Coopérateurs paroissiaux du Christ Roi, a toujours dit : « Châteauneuf, ce n'est pas de Dieu ! ».

Nombreux sont les traditionalistes qui arrivent à la même conclusion. Par contre, il est de notoriété publique que nombre de "catholiques libéraux" sont favorables à Châteauneuf.

Ne cite-t-on pas le cas de ce docteur juif de Toulon, "converti" de Châteauneuf, qui porte encore l'insigne de la franc-maçonnerie "spiritualiste" à la boutonnière, et ne cache pas son étroite amitié avec le chanoine Finet ?

18) Enfin, Châteauneuf a adopté la Nouvelle Liturgie et le Nouvel Ordo que les protestants emploient à Taizé.

Ces considérations paraissent suffisantes pour pouvoir répondre négativement à la question : « L'enseignement dispensé dans les retraites des Foyers de Charité est-il orthodoxe ?

Envisageons maintenant quelques objections classiques.

Première objection : Comment concilier le fait que les retraites des Foyers de Charité dispensent un enseignement hétérodoxe avec la caution morale que leur apporte Marthe Robin ?¹

Il est vrai de dire que dans l'esprit des gens la principale garantie morale apportée aux Foyers de Charité est la présence à Châteauneuf-de-Galaure de Marthe Robin, dont on dit qu'elle est sujette à des phénomènes préternaturels (c'est-à-dire sortant de l'ordre naturel). Le rapprochement de cette caution avec l'hétérodoxie des retraites en question conduit à envisager plusieurs hypothèses :

1) **Les fameux phénomènes préternaturels n'existent pas.** On aurait alors affaire à une simple supercherie. Le cas s'est déjà vu dans l'histoire de l'Eglise. Cependant, les témoignages relativement nombreux en faveur de l'existence de ces phénomènes diminuent la probabilité de cette hypothèse. L'annulent-ils complètement ? Non pas, car il faudrait pour cela qu'une sérieuse enquête médicale et canonique - qui n'a jamais eu lieu - établisse rigoureusement la réalité des phénomènes en question.

2) **Ces phénomènes existent réellement et sont d'origine divine.** Les retraites des Foyers de Charité qui s'accréditent de Marthe Robin seraient alors un cas d' "insinuation diabolique", venant se greffer comme il est fréquent, sur une intervention miraculeuse. Le démon utilise ainsi souvent, au profit d'œuvres plus ou moins gravement déficientes, le prestige moral qui s'attache aux âmes miraculeusement privilégiées. Théologiquement, la chose n'est pas impossible : Dieu peut permettre (sans le vouloir positivement en aucune façon) un tel abus des grâces qu'Il daigne faire aux hommes.

Il n'est pas en effet tenu d'empêcher que les hommes ne détournent de leur fin les grâces extraordinaires, grâces *gratis datæ*, qu'Il donne **en vue du bien commun de l'Eglise**. Ce serait alors le cas dans l'œuvre des Foyers de Charité, qui utiliserait au profit de la "nouvelle religion" triomphante depuis Vatican II, et donc objectivement au détriment du bien commun du Corps Mystique (malgré quelque bien accidentel), les grâces que Dieu avait destinées à son édification.

Troublante et effrayante "récupération", dans laquelle il serait difficile de voir autre chose qu'un châtement divin pour le prurit de nouveautés et la soif indiscrète de merveilleux qui torturent tant d'âmes instables ou inquiètes ! Que l'on songe en particulier au tort causé en France par cette œuvre des Foyers de Charité, venant offrir une solution de facilité, une confortable "religion du pur amour", une voie large de belle apparence, aux âmes que l'œuvre austère et divine des Exercices du Père Vallet (fondateur des Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi) appelait à l'effort sur la voie étroite du salut. Combien d'âmes détournées ainsi de la vérité par les séductions de l'élégant et subtil compromis entre l'esprit du monde et l'esprit de la Croix qu'offre en définitive Châteauneuf ? Que l'on n'oublie pas que les Foyers de Charité se sont fondés à Châteauneuf, à quelques kilomètres de Chabeuil, quelques mois après que le Père Vallet y eut installé sa fondation.

C'est pourquoi, sans refuser strictement d'admettre la **possibilité** d'une telle hypothèse (qui aurait l'avantage d'expliquer la part de bien que l'on peut observer à Châteauneuf) on doit reconnaître qu'elle soulève une question bien angoissante : **comment admettre que, durant quarante ans, Dieu ait maintenu à une âme privilégiée des grâces permanentes (stigmates, absence de toute nourriture autre que l'Eucharistie) qui, durant quarante ans et des le début, ont été utilisées - de fait - pour cautionner une œuvre gravement défectueuse ?** La permanence de cet état de fait soulève un problème plus délicat que celui des apparitions "récupérées". De telles apparitions ont lieu en effet dans une période de temps limité, après laquelle l'infidélité du voyant ou l'influence néfaste de son entourage, favorise la "récupération" du fait surnaturel au détriment du message original. Mais ici il **n'y a pas de message original, que l'on sache**, et en outre la récupération a lieu des le début et se prolonge durant quarante ans, sous la direction du chanoine Finet qui n'a fondé son œuvre que sur la pressante insistance de Marthe Robin (1932-1936), qui voyait en lui « celui que Dieu lui envoyait pour prêcher **ses retraitants** ».

Il faudrait donc admettre que Dieu a permis cette incroyable situation induisant dans **une erreur peut-être invincible** les âmes de bonne foi rassurées par son intervention et trompées par la doctrine erronée que celle-ci cautionne au moins matériellement. Voilà qui serait bien difficile à comprendre dans le plan de la Sagesse divine. Remarquons en outre que, une fois admise l'origine divine des phénomènes en question, il faudrait aussi supposer, de la part de l'entourage de Marthe Robin, et en particulier du chanoine Finet, soit une dose peu commune de perversité (s'il est conscient de l'abus des grâces divines), soit une bizarrerie des plus singulières (s'il est de bonne foi), pour maintenir ainsi dans une telle obscurité et un contrôle si étroit une sainte personne que l'on dérobe obstinément à tous les contrôles médicaux et théologiques, dont elle n'aurait en principe rien à craindre. On recule devant de telles suppositions.

Aussi est-il **plus logique et cohérent**, semble-t-il, de retenir la troisième hypothèse.

3) **Les phénomènes préternaturels existent et sont d'origine diabolique.** Cette hypothèse fait tomber toutes les antinomies évoquées ci-dessus. Que l'on ne se récrie pas à son énoncé. L'histoire de l'Eglise est pleine de tels cas, en particulier on y trouve une grande abondance de stigmatisées d'origine diabolique. La grande règle de discernement, ce sont les fruits. « **Vous les reconnaîtrez à leurs fruits** » (Mt 7/16), nous dit Notre Seigneur au sujet des faux prophètes.

¹ Sur cette « caution morale de Marthe Robin, la direction de la revue accueillera volontiers les renseignements et suggestions qui pourront lui fournir les lecteurs. (Note de *Forts dans la Foi*).

Or, **le principal fruit** de ces phénomènes est la caution apportée à **une doctrine erronée**. La conclusion, semble-t-il, s'impose.

Que l'on veuille bien remarquer que ce raisonnement ne permet nullement de conclure à la perversité de la personne ainsi "stigmatisée". L'action diabolique qui, dans cette hypothèse, se servirait d'elle comme d'un instrument, ne l'empêcherait pas d'être de la plus parfaite bonne foi, et même d'avoir une grande vertu et une vie ascétique et mystique admirable. Ce serait, semble-t-il, le cas de Marthe Robin. Précisons encore que le bon sens et la grande intuition qu'on lui reconnaît généralement ne sont aucunement mis en cause par le fait d'évoquer une telle hypothèse.

Deuxième objection : Les retraites des Foyers de Charité sont tout entières centrées sur la Vierge Marie, le Saint Esprit et l'amour insondable de Dieu. Elles se déroulent en silence et l'on en sort avec la recommandation de la méditation quotidienne et de la récitation du chapelet. Comment peut-on envisager l'hypothèse qu'elles soient d'inspiration diabolique ?

Le diable est le singe du Bon Dieu. Il ne propose pas le mal comme tel, mais il le cache dans un bien apparent ; c'est particulièrement le cas dans ce que les théologiens appellent les « tentationes sub angelo lucis » (voir Exercices Spirituels, n° 332). Aucune des caractéristiques invoquées ne sont, de soi, suffisantes pour écarter la possibilité d'une influence diabolique. La théologie mystique correspondant à la « deuxième semaine » des Exercices est très fine. L'histoire nous apprend que le diable a su induire en erreur de très saintes gens, par des apparences de sainteté. D'ailleurs saint Louis Marie Grignon de Montfort dit que, pour une vraie dévotion à la Sainte Vierge, il y en a sept fausses.

D'une façon générale, il faut savoir que le bien vient d'une chose intègre, le mal de n'importe quel défaut : « bonum ex integro, malum ex quocumque defectu ». Le mal est une corruption, une carence du bien : « carentia perfectionis debet ». Il est donc toujours dans le bien, entouré en quelque sorte de bien.

Il n'est pas question en effet d'affirmer qu'il n'y a rien de bon à Châteauneuf. Mais on doit dire que Châteauneuf est substantiellement mauvais, car il s'y trouve des erreurs, équivoques et omissions substantielles. Le bien accidentel qui se rencontre dans la prédication peut fort bien être voulu par le Malin pour favoriser une entreprise substantiellement mauvaise.

A supposer même la réalité de certaines conversions, on ne saurait en tirer un argument contraignant contre la possibilité d'une influence diabolique. Le démon ne peut en effet empêcher Dieu de tirer le bien « même du mal ».

Troisième objection : Critiquer la spiritualité de Châteauneuf, n'est-ce pas risquer de se durcir et refuser de se laisser envahir par la chaleur de l'amour divin ?

Il est bien certain que nous devons chercher, dans notre vie intérieure et apostolique, à nous conformer à Jésus « doux et humble de cœur », et que nous devons rechercher l'union divine. Mais la douceur ne doit pas nous empêcher - en règle générale - de dire la vérité à ceux qui sont dans l'erreur, avec vigueur et clarté, précisément par amour, pour les aider à en sortir. Or, ce que l'on reproche à Châteauneuf, c'est précisément un **faux amour** qui n'est pas fondé sur la vérité, donc qui ne vient pas de Dieu, car Notre Seigneur dit : « Je suis la Vérité, la Voie et la Vie ». Il n'y a qu'un seul Evangile, et on ne peut pas y sélectionner une page sur deux comme fait le chanoine Finet, pour n'y retenir que les textes à saveur de lait et de miel, et rejeter les effrayantes invectives de Notre Seigneur contre les hérétiques de l'époque.

La Charité et la vérité ne peuvent se contredire. C'est ce que l'on constate, par exemple, dans les Exercices Spirituels où elles figurent toutes deux, chacune à leur place. Tandis qu'à Châteauneuf, l'amointrissement de la vérité a pour conséquence une exaltation malsaine pour une fausse Charité.

Il faut en général éviter d'être dur, mais il se peut que la vérité que nous disons, même avec charité et douceur, contrecarre et scandalise ceux qui sont dans l'erreur. Beaucoup de gens de bonne foi se convertissent à une telle prédication de la vérité, mais beaucoup aussi s'enferment, malgré l'appel de la divine vérité, dans l'erreur et le mensonge de cette « religion au goût du consommateur », selon le mot du R.P. Vallet, religion qui met finalement l'homme à la place de Dieu. Dans ce cas, ce qui est dur, ce n'est pas imputable à celui qui cherche à sauver son frère égaré. Bien plutôt c'est **la vérité qui est comme un glaive** et qui peut blesser ceux qui la refusent. Ainsi, Notre Seigneur, la douceur même, n'a-t-il pas scandalisé et heurté les Juifs qui ont refusé de Le reconnaître ? Certes Il a été établi « comme un signe de **contradiction**, pour la ruine et le relèvement de beaucoup en Israël » (Lc 2/34). Or, le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Cet esprit des "deux étendards", cette notion de lutte entre Notre Seigneur et Satan, au travers des hommes qui les servent, sont essentiels au christianisme, et l'unité, l'amour et la communion parfaite n'ont de sens et ne sont possibles que dans le camp de Notre Seigneur. **Il faut choisir, il n'y a pas de juste milieu entre le vrai et le faux.**

Quatrième objection : Pourquoi jeter le trouble en critiquant Châteauneuf ? Peut-il en sortir du bien ?

Cela dépend : « provoquer une discorde qui supprime la bonne concorde réalisée par la Charité est une faute grave... Mais provoquer la discorde en vue de supprimer une concorde mauvaise, reposant sur une volonté mauvaise, mérite **louange** » (Saint Thomas, Somme théologique, II-II, 37, 1 ad 2.)

Or, il a été établi ci-dessus que la concorde qui règne autour de Châteauneuf est mauvaise. Il faut donc louer ceux qui s'efforcent de la briser... ou prouver que l'argumentation avancée est erronée. Ce qui nous ramène aux points précédents.

G. de Seinemont.